

# LE PROJET DE SERVICE

## Le Projet d'Etablissement

L'année 2016 a été marquée à la résidence retraite par l'élaboration, puis l'adoption du projet d'Etablissement. Celui-ci couvre la période 2017 – 2021 et affirme certaines valeurs :

### **Les valeurs de l'EHPAD « la source »**

Les axes fondamentaux de l'Etablissement sont :

- Adapter la prise en charge aux besoins particuliers résidents accueillis en situation de dépendance,
- Répondre à une mission de Service Public à travers les principes d'adaptabilité, de continuité et d'égalité d'accès, satisfaire à une mission territoriale,
- Associer les familles et les usagers aux projets de prise en charge tout au long de leur parcours institutionnel,
- Promouvoir l'ouverture de la structure sur l'extérieur,
- Favoriser l'intégration de l'établissement dans la cité,
- S'inscrire dans une démarche de bientraitance,
- Individualiser l'accompagnement et la prise en charge.

Ces valeurs concernent également pleinement les prises en charge opérées au SSIAD.